

Rapport d'activité **2023**



C'est
AVEC LE 
que nous
CONSTRUISONS
L'AVENIR !

REÇU EN PREFECTURE
le 25/11/2024
Application agréée E-legalite.com

Sommaire

Cœur d'Essonne Agglomération	p.4
Une Agglo de proximité	p.10
Une Agglo culturelle et sportive	p.16
Une Agglo solidaire	p.22
Une Agglo éco-engagée	p.26
Une Agglo audacieuse	p.34
Annexes	p.42

Le présent rapport a pour objet de présenter l'activité des services de Cœur d'Essonne Agglomération pour l'année 2023 (article L5211 - 39 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Rédaction : Services de Cœur d'Essonne Agglomération
Conception graphique et mise en page : Direction de la Communication
Crédits photos : Direction de la Communication, AdobeStock, Istockphoto.

Imprimé en septembre 2024 par Quarante six.

© Cœur d'Essonne Agglomération 2024.

Madame, Monsieur,

Ce rapport d'activité 2023 présente les principales réalisations et temps forts de l'année de notre Agglomération. Il vise à rendre compte, de manière forcément non exhaustive, des accomplissements de l'année et donc des fruits du travail de nos 670 agents, de l'utilisation de nos moyens financiers, sous l'impulsion des 59 élus communautaires issus de nos 21 communes.

Dans le contexte de reprise d'activités post COVID 19 et de la guerre en Ukraine, l'hiver 2022-2023 a été marqué par une crise de l'approvisionnement énergétique en Europe, et donc en France, entraînant une hausse soudaine et massive des tarifs de l'électricité et des énergies fossiles, puis par effet domino, une inflation généralisée tout au long de l'année 2023.

Face à la menace d'une dégradation brutale de nos moyens financiers, l'Agglomération, en lien avec ses 21 communes, a su mettre en œuvre des mesures de sobriété énergétique immédiates (réduction du chauffage, extinction de l'éclairage public) qui ont permis à la fois de maintenir le fonctionnement de l'ensemble des services du quotidien à la population, à l'instar de nos 6 piscines intercommunales maintenues ouvertes, mais aussi, de poursuivre notre plan d'investissement d'avenir pour le territoire.

La succession de ces crises conforte la stratégie de gestion et de développement à long terme portée par Cœur d'Essonne Agglomération : sobriété, résilience, transition. Ce sont à la fois trois objectifs qui structurent notre action collective mais aussi trois moyens interdépendants qui nous permettent d'agir plus efficacement car plus durablement.

La sobriété financière se traduit par une maîtrise des dépenses et l'optimisation des recettes afin de pérenniser nos capacités d'investissement, notre capacité de résilience se manifeste par la maîtrise de notre niveau d'endettement en limitant le recours à l'emprunt - à fortiori en 2023 avec des taux d'intérêts particulièrement élevés, notre ambition de transition se concrétise à mesure que nous mettons en œuvre notre Projet de Territoire grâce à ces marges de manœuvre préservées.

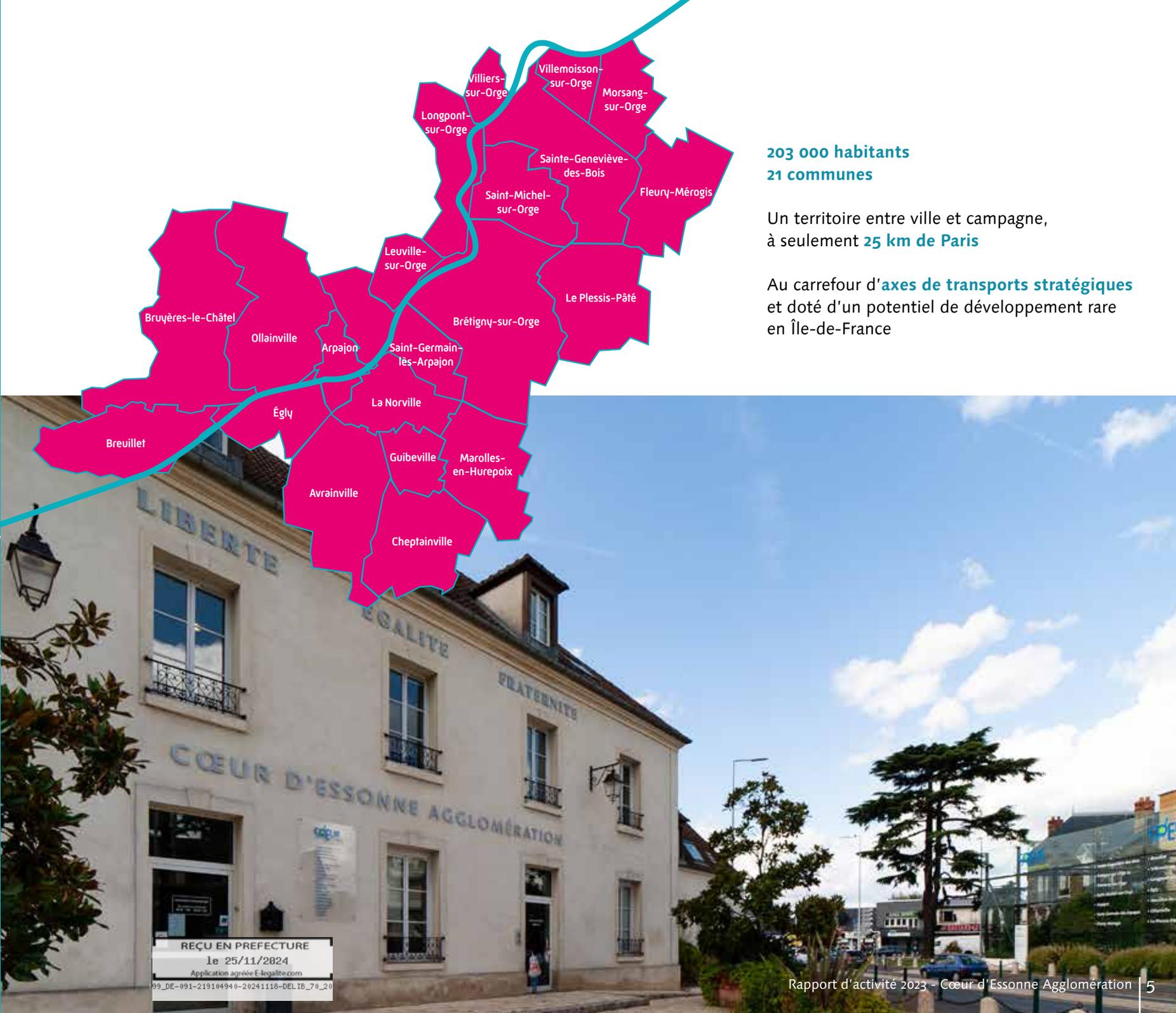
Et réciproquement, le bon entretien de notre patrimoine, de nos réseaux et bâtiments, ainsi que les transitions engagées dans notre territoire (agricole et alimentaire, mobilité et déplacement, énergétique et écologique, attractivité économique et développement de l'emploi de proximité, aménagement équilibré entre ville et campagne) entraînent une plus grande sobriété dans l'utilisation des ressources naturelles, améliorent la santé environnementale, favorisent une économie plus circulaire et locale, et, renforcent l'attractivité dynamisant ainsi nos recettes issues de l'activité économique.

Le tout concourt à mieux adapter nos villes et villages aux défis de notre temps, à la nouvelle donne climatique en particulier, et, renforce la résilience de l'Agglomération, le fonctionnement et l'efficacité de nos services au public, face aux chocs extérieurs et l'évolution des besoins de nos habitants.

Éric BRAIVE,
Président de Cœur d'Essonne Agglomération



Cœur d'Essonne Agglomération



203 000 habitants
21 communes

Un territoire entre ville et campagne,
à seulement 25 km de Paris

Au carrefour d'axes de transports stratégiques
et doté d'un potentiel de développement rare
en Île-de-France

Quelles sont les compétences de l'Agglomération ?

- Développement économique
- Aménagement du territoire et de La Base 217
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Collecte et traitement des déchets ménagers
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Gestion de l'assainissement et de l'eau potable
- Gestion de la voirie d'intérêt communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Gestion des équipements culturels et sportifs
- Gestion de la Maison de Services aux Publics
- Développement du réseau Très Haut Débit
- Action sociale
- Mise en réseau de la lecture publique
- Soutien aux actions culturelles et sportives
- Aménagement et entretien des espaces naturels*
- Accompagnement à la transition agricole et alimentaire
- Gestion des poteaux incendie
- Gestion des structures petite enfance**
- Éclairage public et signalisation lumineuse
- Gestion de la Maison des syndicats
- Accueil des Gens du voyage

* compétence exercée sur les 10 villes situées au nord du territoire

** compétence exercée sur les 11 villes situées au sud du territoire

Comment l'Agglomération fonctionne-t-elle ?

Les commissions thématiques, ouvertes aux conseillers municipaux, permettent de préparer les projets et dossiers soumis au Conseil communautaire.

Le Bureau communautaire, organe exécutif, réunit 21 élus (représentant chacune des 21 villes) : le Président de l'Agglomération, 15 Vice-présidents et 5 Vice-présidents délégués.

Le Conseil communautaire se compose quant à lui de 59 conseillers. Chacune des villes de l'Agglomération y est représentée, proportionnellement à sa population.

La conférence des maires

Suite au pacte de gouvernance (adopté conjointement par l'Agglomération et les 21 communes-membres en 2022), une conférence territoriale des maires a eu lieu pour la première fois en février 2023. Elle a permis de renforcer les échanges autour des projets de l'Agglomération.

Le Conseil de Développement et d'Implication Citoyenne (CODEVIC), composé de 169 bénévoles (dont 62 habitants

tirés au sort) représentatifs du territoire, contribue lui aussi aux grands projets de l'Agglomération. Cette année, les membres du CODEVIC ont consacré une grande partie de leurs travaux à la transition agricole et alimentaire, à la prévention des déchets, à la santé et à l'accès aux soins. Ils ont permis de faire émerger de nouvelles initiatives citoyennes.

Les 670 agents de l'Agglomération mettent en œuvre les objectifs politiques et travaillent au service des habitants et du territoire.

Quelles sont ses ressources ?

167 027 105 € de fonctionnement
79 587 522 € d'investissement

Ce budget est complété par 6 budgets annexes :

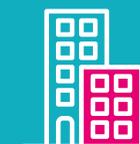
- l'assainissement pour 32 221 804 €
- La Base 217 pour 25 446 786 €
- l'Espace Jules Verne pour 2 943 457 €
- le programme Sésame pour 1 348 245 €
- les parcs d'activités pour 2 664 920 €
- l'Hôtel d'entreprises pour 418 939 €

Soit un budget total de 311 658 778 € pour l'année 2023

Quelques chiffres clés



203 000 habitants sur 21 villes



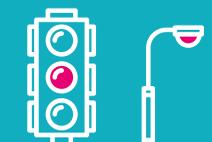
30 zones d'activités communautaires



200 hectares d'espaces verts communautaires



+ de 500 km d'assainissement



144 carrefours à feux et 26 000 points lumineux



60 000 emplois



600 km de voirie et 195 km de pistes cyclables



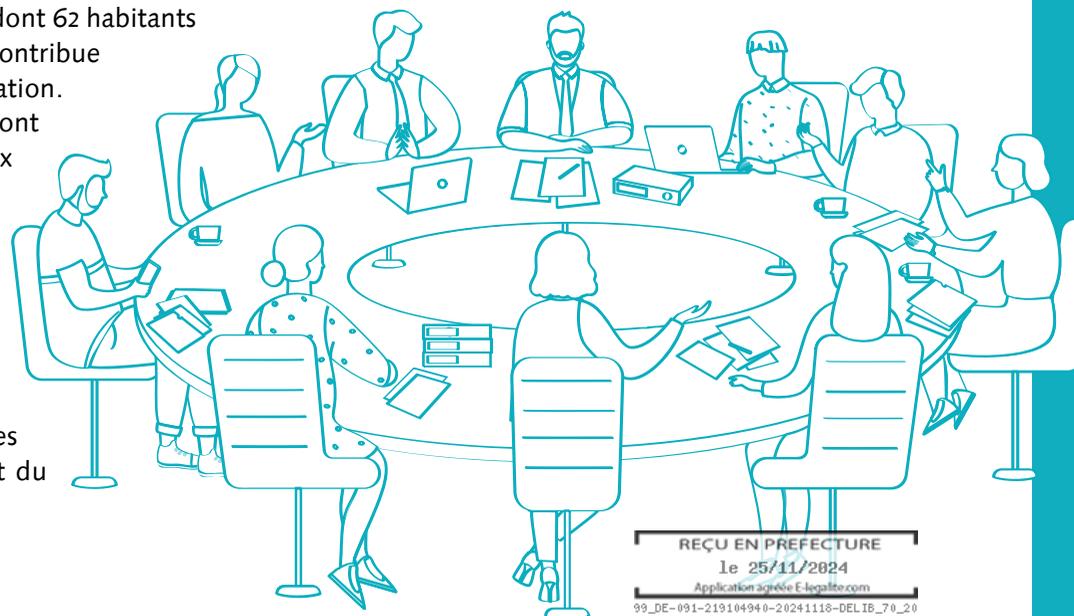
30 équipements culturels (médiathèques, conservatoires, cinéma, théâtre, centre d'art, etc.)



11 équipements sportifs (piscines, halle de skate, stades)



15 structures petite enfance (crèches familiales, collectives, relais petite enfance)



10 temps forts de l'année 2023



Février : Conseil d'installation **du nouveau syndicat mixte fermé d'eau potable : Eau du Sud Francilien.**



Avril : 500 jeunes Cœur d'Essonnien^s présents lors du Campus jeunes, dédié à **l'emploi et l'insertion des 16-30 ans.**



Juin : **inauguration du 1^{er} itinéraire du Plan Vélo** de l'Agglo à Marolles-en-Hurepoix.



© Denis Trasfi

Octobre : 20^e édition de **La Valdorgienne**, course run & bike organisée, cette année, au profit de la **lutte contre le cancer du sein.**



Novembre : inauguration de la **forêt urbaine du Bois des Roches, à Saint-Michel-sur-Orge**, après 7 mois de travaux de réhabilitation.



Novembre : **1^{er} salon dédié à la petite enfance** organisé à Arpajon.



Juin : plus de **1 000 personnes sont venues, en famille ou entre amis**, participer à la **2^e fête champêtre de l'Agglomération.**



Septembre : près de **430 000 festivaliers** réunis sur La Base 217 pour la **Fête de l'Humanité.**



Décembre : **un Village du « Consommer autrement »**, autour de la thématique de Noël, pour sensibiliser les habitants à l'économie sociale et solidaire.



Décembre : **inauguration des abords de la station T12 « parc du Château » à Morsang-sur-Orge.**

REÇU EN PREFECTURE
le 25/11/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104940-20241118-DELIB_70_20

Une Agglo de proximité

Temps forts 2023

Voirie
Signalisation lumineuse tricolore
Prévention des incendies
Espaces naturels
Assainissement
Éclairage public
Entretien du patrimoine bâti
Petite enfance



Des opérations menées en coordination avec tous les services urbains

Au cours de l'année, **390 interventions ont été réalisées** par les entreprises pour assurer l'entretien des voiries (affaissement de chaussée, mise en sécurité, campagnes de nid-de-poule, etc.) et **plus de 800 interventions ont été effectuées directement par les équipes de l'Agglomération.**

82 opérations d'investissement ont également été menées, en étroite coordination avec les autres services urbains de l'Agglomération, afin de réaliser des travaux d'envergure : réfection de trottoirs (9,8 km au total), de chaussées (4 km réalisés) ou réaménagement de voiries.

Un ouvrage d'art a par ailleurs fait l'objet de travaux spécifiques cette année : celui de la rue des Sablons, à Morsang-sur-Orge.



Travaux de réfection des trottoirs réalisés à Égly

Signalisation lumineuse tricolore

100 % des feux tricolores équipés en LED

La mise en conformité des carrefours à feux s'est poursuivie tout au long de l'année avec la création de nouvelles solutions d'aménagement, l'installation de feux tricolores permettant de sécuriser les traversées piétonnes ou encore la mise en place de nouveaux feux mixtes « piéton-cycliste » - signal R12M.

Afin de favoriser l'accessibilité des personnes atteintes d'une déficience visuelle, **708 dispositifs sonores ont été installés** cette année sur les passages piétons de l'Agglo.

Les équipes de l'Agglomération ont également poursuivi leur plan de remplacement des lampes de feux tricolores par des ampoules LED, moins énergivores, plus lumineuses et plus efficaces en termes de sécurité. 100 % des feux tricolores de l'Agglomération en sont désormais équipés.



Un taux de conformité de 99,9 %

En charge de l'entretien de près de 2 000 hydrants publics répertoriés sur le territoire, l'Agglomération a procédé au renouvellement de 13 poteaux incendie.

Au cours de l'année, l'Agglomération a également réalisé 127 interventions de terrain afin de maintenir l'accessibilité permanente des hydrants aux services de secours et d'assurer le maintien en conditions opérationnelles des hydrants. Afin que les services de secours aient une bonne connaissance permanente de la situation des points d'eau incendie publics, 336 déclarations ont par ailleurs été effectuées auprès du SDIS 91 afin de l'informer sur la disponibilité ou non des hydrants.

Dans le cadre de sa démarche de suppression des « zones d'ombre », c'est-à-dire des secteurs où les points d'eau incendie sont absents ou trop éloignés du risque à défendre, l'Agglomération a poursuivi la réalisation de travaux de création de poteaux incendie. En 2023, 27 poteaux incendie ont ainsi été créés pour un montant total de 354 000 € TTC.

Enfin, au titre de ses obligations réglementaires, sur les 712 points d'eau incendie publics contrôlés en 2023, l'Agglomération enregistre un taux de conformité de 99,9 %.



200 ha d'espaces naturels entretenus

En charge de l'entretien de près de 200 ha (répartis sur plus d'une centaine de sites : sites naturels, bassins pluviaux, sites sportifs, ZAE, etc.), les équipes de l'Agglomération ont procédé au suivi phytosanitaire de 1 300 arbres.

Les 232 aires de jeux et structures sportives de plein air ont également fait l'objet de surveillances, de contrôles réguliers de conformité et réparations (pour un montant de 120 000 € TTC).



La Vallée de l'Orge



2 300 interventions liées à l'assainissement

Plus de 2 300 interventions liées à la compétence assainissement ont été effectuées en 2023, tant en entretien préventif qu'en interventions d'urgence (débordements dus aux déversement d'eaux pluviales non infiltrées à la parcelle ou à la présence de lingettes obstruant les canalisations par exemple).

Les équipes de l'Agglomération ont également procédé à la réalisation de 68 nouveaux branchements cette année.

Afin d'améliorer la qualité du réseau et d'éviter tout risque pour l'environnement, les démarches de mise en conformité des branchements privés se sont poursuivies. Un dispositif plus particulier a été mené sur le secteur de Marolles-en-Hurepoix et une première phase de travaux a pu être réalisée (pour 1,2 million d'euros TTC). Ces études pour la mise en séparatif des branchements se poursuivent.

Au total, près de 2,9 millions d'euros TTC ont été investis pour les travaux de patrimoine assainissement.



1 330 interventions réalisées pour assurer le bon fonctionnement de l'éclairage public

Au cours de l'année 2023, les équipes en charge de l'entretien des infrastructures d'éclairage public ont été mobilisées par près de 1 330 interventions (extinction nocturne, réparation de luminaires défectueux, éclairage de rues plongées dans l'obscurité, etc.). Une démarche indispensable pour garantir la sécurité des citoyens tout en optimisant l'utilisation de l'éclairage public.

De multiples travaux d'entretien

De multiples travaux d'entretien ont été réalisés tout au long de l'année dans les bâtiments communautaires et équipements publics de l'Agglomération pour **assurer la pérennité du patrimoine bâti, répondre aux besoins des services, des usagers et poursuivre la politique de mise en accessibilité** des bâtiments recevant du public.

Parmi eux : la poursuite de **l'aménagement du bâtiment « Chalard »** (mise aux normes et aménagement intérieur), la réalisation de **travaux dans les médiathèques situées à Morsang-sur-Orge et Sainte-Geneviève-des-Bois**, le remplacement du sol de **la médiathèque située à Fleury-Mérogis** et le remplacement de **la verrière de l'Espace Nautique** (Sainte-Geneviève-des-Bois) pour installer une couverture en zinc.



Travaux réalisés à la médiathèque située à Morsang-sur-Orge



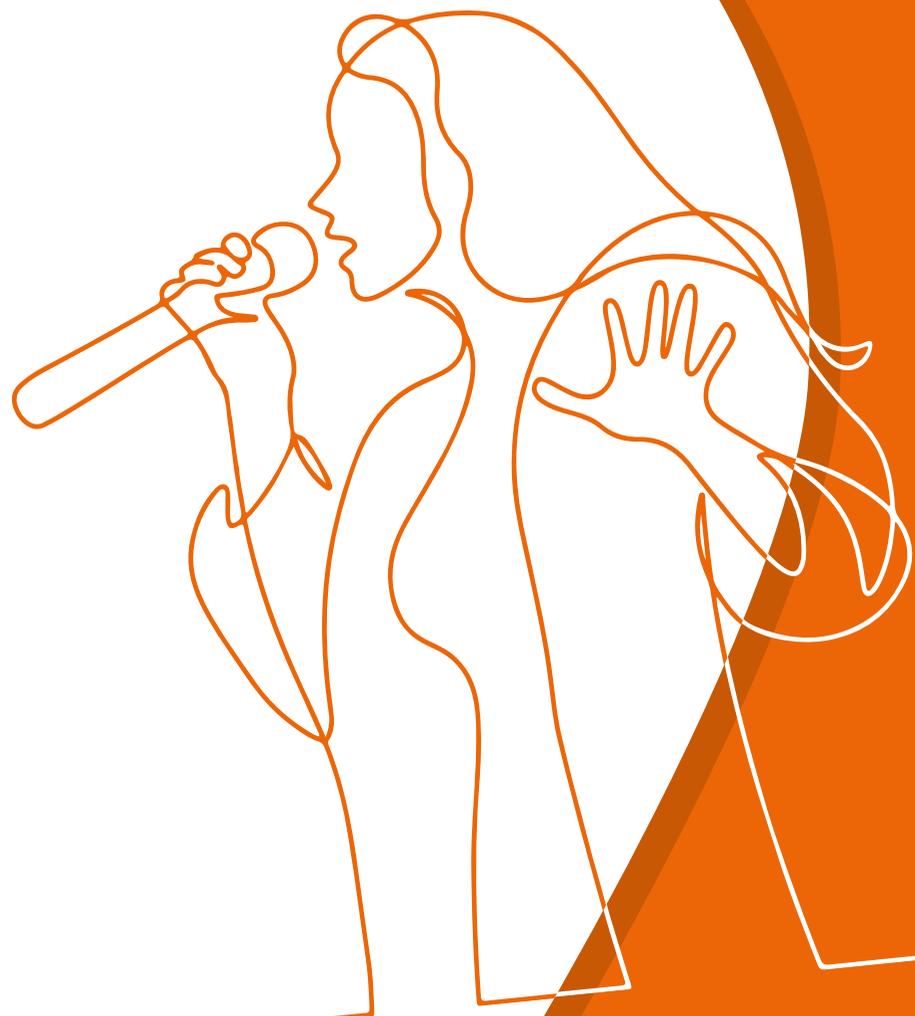
607 demandes instruites par les structures petite enfance

607 dossiers de demandes d'accueil ont été instruits par les structures petite enfance de l'Agglomération (pour 206 places disponibles).

L'année 2023 a également été marquée par plusieurs grands projets et notamment l'organisation de la **première édition du salon de la Petite Enfance** : un rendez-vous destiné à présenter l'offre d'accueil, à valoriser les métiers de la petite enfance mais aussi à proposer un soutien à la parentalité. 177 visiteurs ont participé aux multiples animations proposées (conférences thématiques, ateliers de psychomotricité, stands d'information, actions autour du portage, de l'allaitement, etc.).



REÇU EN PREFECTURE
le 25/11/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104940-20241118-DELIB_70_20



Une Agglo culturelle et sportive

Temps forts 2023

CAC Brétigny
Théâtre Brétigny
EMC
Théâtre de l'Arlequin
Réseau des médiathèques
Équipements sportifs
Conservatoires



Espace de pratique libre au CAC en mars 2023

© Aurélien Mole



12 830 personnes accueillies dans les expositions du CAC

Le CAC Brétigny (Centre d'art contemporain d'intérêt national) a, comme chaque année, **accompagné plusieurs résidences de co-création**, mêlant artistes et habitants du territoire.

Laura Burucoa et Alette Salama ont ainsi exploré le territoire des rêves, avec 225 élèves d'une école de Marolles-en-Hurepoix, afin de créer, ensemble, un véritable film onirique. **Dans l'exposition Partir du muscle, les visiteurs pouvaient découvrir les masques et la danse collective du « rituel de courage et d'amour contre les peurs » imaginés par l'artiste Johana Rocard et les élèves de CE2 d'une école de Bruyères-le-Châtel.**

Le centre d'art contemporain, dont les locaux étaient fermés pour cause de rénovation, a également fait escale au Donjon de Sainte-Geneviève-des-Bois pour présenter **lunulae : une exposition visitée par près de 26 classes du territoire.**

Enfin, et pour la première fois cette année, le CAC Brétigny a proposé **une visite sensorielle dédiée aux tout-petits** (dans le cadre de la semaine nationale de la Petite Enfance). L'occasion de s'éveiller aux odeurs, aux textures et aux couleurs et de découvrir, de manière ludique et active, l'univers de *Crazy Toads*.

Au total, près de 12 830 personnes, de tous âges, ont ainsi pu s'initier à l'art contemporain grâce aux actions du CAC Brétigny.

REÇU EN PREFECTURE
le 25/11/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104940-20241118-DELIB_70_20

Théâtre Brétigny

Une saison nomade avec des spectacles dans les 21 communes du territoire

Au Théâtre Brétigny, l'année 2023 a été rythmée par **plusieurs projets audacieux**. *La Beauté du geste*, du 11 au 16 avril, a ainsi donné lieu à une **semaine 100 % féminine** durant laquelle 5 femmes artistes ont créé de courtes pièces, en hommage à 5 femmes extraordinaires du territoire (fleuriste, sportive, haptopsychotérapeute, menuisière ou gynécologue).

Autre temps fort : *Sérail*, par la Compagnie Le chat Foin. Cette formidable aventure théâtrale a vu se mêler une équipe d'artistes professionnels et un groupe d'habitants du territoire, aussi doués que motivés. Imaginée et travaillée tout au long de la saison, **cette œuvre collective a ensuite été jouée au Théâtre Intercommunal d'Étampes** mais aussi à la **Maison des pratiques artistiques amateurs**.

L'automne 2023, tout en cirque, a quant à lui amorcé le début d'**une saison nomade**, dans les communes de l'Agglomération. 3 créations majeures du cirque contemporain ont notamment marqué ce début de saison *Hors les murs : De bonnes raisons, Der Lauf* et *La Bande à Tyrex* qui ont joué à guichets fermés.



+ de 68 000 spectateurs accueillis à l'EMC (Théâtre et cinéma)

39 représentations ont eu lieu du côté du théâtre de l'EMC. Elles ont ainsi bénéficié à près de 14 000 spectateurs au total.

Afin de poursuivre son travail de soutien à la création, l'EMC a, à nouveau, accueilli **6 compagnies en résidence**. Les équipes se sont également engagées dans la réalisation de **2 productions déléguées à rayonnement national** (*Fahrenheit 451* de Mathieu Coblentz et *Je suis Gréco* de Léonie Pingéot). La Convention Régionale d'Éducation Artistique et Culturelle (CREAC) a permis de poursuivre les **journées d'immersion à l'EMC avec 10 classes de 3 lycées du territoire**. Les élèves ont profité d'ateliers dédiés, proposés par 3 compagnies différentes accueillies dans la programmation.

Le développement de l'accessibilité, centrale à l'EMC, s'est traduit par une tarification spécifique à destination des partenaires du champ social, des dispositifs dédiés (casques d'amplification sonore côté spectacles) et des partenariats avec des structures d'accompagnement des publics (*Culture du cœur* et *Souffleurs de sens*).

Du côté du cinéma, **328 films ont été joués** (ce qui représente près de 54 000 entrées) avec un fort volet consacré à l'éducation à l'image puisque l'EMC a pu proposer des séances réservées **pour 11 859 scolaires**.



Je suis Gréco

© Rodolphe Haustraete

Théâtre de l'Arlequin

52 représentations au Théâtre de l'Arlequin

Confié à la Compagnie BaroDa, le Théâtre de l'Arlequin a maintenu sa politique tarifaire non marchande en laissant à chaque spectateur **le libre choix de sa participation : 1,2,5 ou 10 euros**.

Cette **démarche d'accessibilité** s'est également illustrée dans les partenariats menés tout au long de l'année avec les structures locales, l'implication du théâtre auprès des scolaires (notamment avec le lycée professionnel de Morsang-sur-Orge) et la dynamique d'ouverture réalisée à destination des compagnies émergentes (résidence, mise à disposition de salles, d'équipements techniques ou de personnels).

Avec 52 représentations et plus de 2 100 spectateurs, le Théâtre de l'Arlequin a su rassembler autour de **projets majeurs** tels que les spectacles *KotEsope en scène* (qui a rassemblé près d'un million de vues sur les réseaux sociaux) et *Richard III*, deux créations originales impliquant l'Essonne, le Mali et la Slovaquie.

Il s'est par ailleurs distingué par **des projets audacieux**, comme la constitution d'un fonds de ressources numériques (réalité virtuelle, diffusion de captations audiovisuelles, édition numérique) mais aussi la poursuite de son rayonnement international. Depuis la création de la *Compagnie BaroDa*, 14 pays, répartis sur 4 continents différents, ont ainsi été visités.



Richard III

© Georges Vafias





1 200 actions culturelles en médiathèques

Tout au long de l'année, l'ensemble du réseau des médiathèques a poursuivi ses missions afin d'accueillir les usagers, **de faire vivre la culture et de la diffuser au plus grand nombre.**

Le schéma de développement de la lecture publique, voté au Conseil communautaire de juin 2023, a permis de fixer, plus spécifiquement, les grandes orientations du réseau pour les années à venir. Celles-ci s'articulent notamment autour de l'éducation artistique et culturelle et de l'éducation aux médias, des solidarités et de l'accessibilité, des transitions numériques et écologiques et de la prise en compte des attentes des habitants.

En termes d'accessibilité, l'année 2023 a été marquée par **l'inauguration de fonds dits « Faciles à lire »** et spécifiquement dédiés aux publics les plus éloignés de la lecture, dans 3 médiathèques du territoire.

Une journée interprofessionnelle a par ailleurs été organisée à destination des professionnels de la petite enfance, avec le soutien de la DRAC Île-de-France et du Département. Cette journée de rencontres et d'échanges, autour de la thématique des tout-petits et des livres, a réuni près de 150 participants.



430 000 entrées enregistrées dans les 6 piscines

Les équipements sportifs de l'Agglomération **ont accueilli de nombreux publics et ont assuré toutes leurs missions d'enseignement pédagogique**, auprès des scolaires notamment.

Les 6 piscines de Cœur d'Essonne Agglomération ont ainsi enregistré près de 430 000 entrées au cours de l'année 2023, tous publics confondus (grand public, associations, scolaires, institutions, etc.). Les mesures du Plan de sobriété, voté fin 2022 par les élus pour lutter contre la crise énergétique, ont été maintenues dans l'ensemble des bassins.

Du côté des équipements terrestres, 140 000 entrées ont été enregistrées sur l'année 2023. Les équipements sportifs de l'Agglomération ont également bénéficié aux associations du territoire avec un total de **près de 20 000 heures de mise à disposition.**

Le 1^{er} octobre 2023, **la 20^e édition de la Valdorgienne** a quant à elle réuni près de 1 000 participants (coureurs, vététistes et marcheurs). Tous ont répondu présents pour cette course nature et familiale, organisée, pour la première fois cette année, au profit de la lutte contre le cancer du sein.

RECU EN PREFECTURE
le 25/11/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104940-20241118-DELIB_70_20

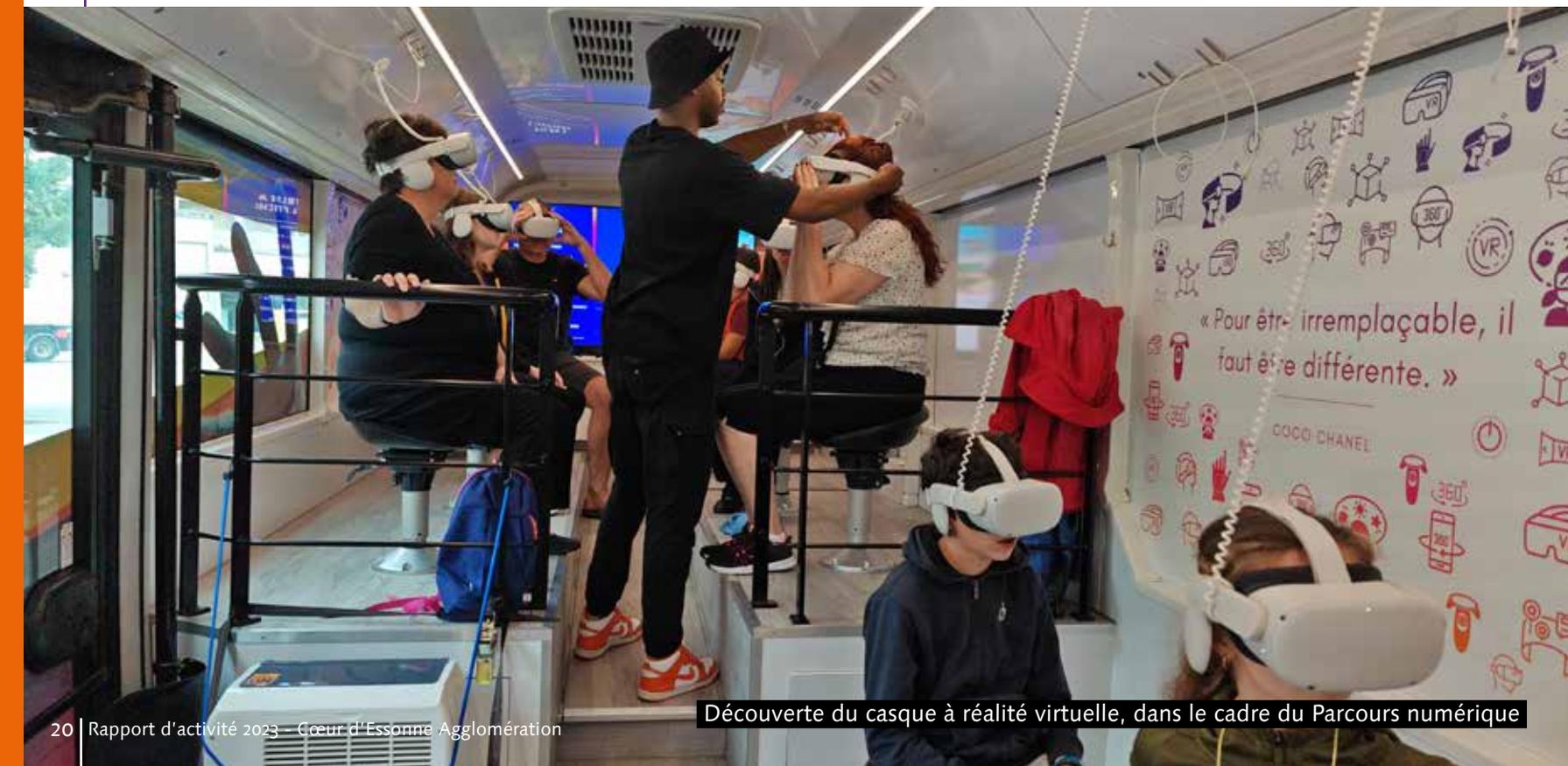
Conservatoires

1225 élèves accueillis au sein des conservatoires

En 2023, les 3 conservatoires communautaires (situés à Breuillet, Arpajon et Saint-Germain-lès-Arpajon) **ont accueilli près de 1 225 élèves.** Ces derniers ont pu profiter d'une offre artistique particulièrement riche autour de la musique (avec près de 18 disciplines individuelles et 37 ateliers et ensembles collectifs proposés), de la danse ou du théâtre (diplômante ou de loisirs).

L'année a notamment été rythmée par **l'organisation de 55 concerts, auditions et galas** et la tenue de **2 « concerts de poche »** (à Sainte-Geneviève-des-Bois et Égly).

Plusieurs projets transversaux (stages de percussion, de jazz vocal, de Batucada, ciné-concert, concert des trois chorales, ou projet 3D Orchestra) ont aussi eu lieu cette année, illustrant ainsi toute la force du collectif des 3 conservatoires.



Découverte du casque à réalité virtuelle, dans le cadre du Parcours numérique

Une Agglo solidaire

Temps forts 2023

Santé
Accès aux droits
Habitat
Politique de la ville
Emploi, formation et insertion



La Valdorgienne 2023 organisée pour soutenir la lutte contre le cancer du sein



Soutenir l'accès aux soins et à la prévention santé

Tout au long de l'année 2023, Cœur d'Essonne Agglomération a continué d'apporter son soutien aux diverses **opérations de collectes de sang** proposées sur les 21 communes de l'Agglomération et s'est associée, une nouvelle fois, à l'Établissement Français du Sang pour organiser la traditionnelle Fête du donneur.

L'Agglomération a également poursuivi son engagement en **faveur de l'accès aux soins** en mobilisant les services de l'Assurance maladie, de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil départemental pour soutenir les projets innovants portés par les professionnels de santé et **favoriser l'attractivité du territoire**. Une condition indispensable pour permettre l'installation de soignants et donner ainsi accès aux soins et à la prévention au plus grand nombre, à la campagne comme à la ville.

Plusieurs temps forts autour de la **prévention** ont par ailleurs eu lieu au cours de l'année avec notamment le relais des initiatives sportives (comme la Valdorgienne par exemple) et culturelles organisées dans le cadre d'**Octobre rose**, mois dédié à la lutte contre le cancer du sein.

Enfin, pour renforcer son action en matière de santé, l'Agglomération s'est portée candidate pour rejoindre **le réseau des villes-santé de l'Organisation Mondiale de la Santé**. L'Agglomération entend ainsi s'inspirer des pratiques d'autres collectivités locales et valoriser son savoir-faire en matière de la santé dans toutes les politiques publiques.

Accès aux droits

24 000 personnes orientées par les structures d'accès aux droits

Les 2 structures d'accès aux droits que compte l'Agglomération (la Maison de Services Au Public-France Services située à Arpajon et La Maison de Justice et du Droit située à Villemoisson-sur-Orge) **ont réalisé près de 24 000 actes d'accueil et plus de 5 000 accompagnements aux démarches administratives en ligne**. Au total, 1 400 permanences juridiques ont été réalisées par les 2 structures.

De nombreuses actions collectives et ateliers ont par ailleurs été organisés par la Maison de Services aux Publics - France Services pour **lutter contre la fracture numérique**.

Au-delà de ces actions, **des conseillers numériques ont également été déployés** sur l'ensemble du territoire (et plus particulièrement dans les médiathèques du réseau) pour proposer des temps d'accompagnement à la pratique des nouvelles technologies : ordinateurs, smartphones, tablettes, etc.

1 544 attributions de logements sociaux

Le rythme de construction de logement s'est poursuivi, en lien avec les objectifs du Programme Local de l'Habitat. En 2023, **1 341 logements ont ainsi fait l'objet d'un accord de permis de construire** sur le territoire, dont 23% de logements individuels et 77% de logements collectifs. 19% des permis autorisés concernent des logements locatifs sociaux.

Près de la moitié des logements a été réalisée via des opérations d'aménagement sous maîtrise d'ouvrage publique communale ou intercommunale, notamment à Brétigny-sur-Orge, Bruyères-le-Châtel, La Norville et Saint-Germain-lès-Arpajon.

Dans le cadre d'un partenariat avec *Action Logement*, **2 forums d'information ont été organisés** par l'Agglomération (avec l'appui de l'ADIL et des promoteurs et aménageurs du territoire), pour informer les salariés sur l'ensemble des aides auxquelles ils peuvent prétendre pour acheter, louer ou réaliser des travaux dans leur logement.



Agglo'lympics



À la rencontre des acteurs associatifs

En 2023, les équipes de l'Agglomération ont continué **d'accompagner les porteurs de projets associatifs et communaux** dans leurs actions et recherches de financements.

Dans la continuité des démarches relatives à l'appel à projets de la programmation annuelle de la Politique de la Ville, **des réunions territorialisées ont été organisées** pour encourager les échanges et la construction de projets communs.

2023 a constitué une année de transition au cours de laquelle **la géographie prioritaire a été revue par l'État**, ce qui a conduit un élargissement du périmètre concerné (8 communes au lieu de 6 précédemment, 10 quartiers prioritaires au lieu de 7) et au doublement de la population comptabilisée.

Diverses actions ont aussi été organisées pour **renforcer la cohésion sociale**, notamment au sein des quartiers prioritaires. Parmi les temps forts : le dispositif Cin'extérieur, programmé sur 4 communes, qui a rassemblé 426 spectateurs.

Enfin, une enveloppe de 117 341 € a également été accordée pour **soutenir plusieurs associations** caritatives et d'aide à domicile.

Plus de 20 événements emploi tout au long de l'année

Les équipes du pôle DEFI (Développement de l'Emploi, de la Formation, de l'Inclusion) de l'Agglomération ont poursuivi leurs missions autour de **l'accueil de proximité des demandeurs d'emploi et des salariés en transition professionnelle, de l'accompagnement des entreprises dans leurs besoins en recrutement et de l'organisation d'actions partenariales** avec les agences de Pôle emploi, les Missions locales, le département et les communes.

En 2023, ils ont ainsi permis la réalisation **de nombreux temps forts** : 8 forums emploi dans les communes, des visites d'entreprises et temps de présentation métiers, l'organisation du Duo Day (dédié à l'emploi des personnes en situation de handicap) ou encore des ateliers Potenti'elles autour de l'expression et de la confiance en soi.

Deux grands rendez-vous ont également marqué l'année. L'édition 2023 du **Campus jeunes a ainsi rassemblé près de 500 jeunes**,

en quête d'emplois (pérennes ou saisonniers) et de formations dédiées. **Un job dating spécial « Fête de l'Humanité »** a par ailleurs eu lieu cette année pour permettre à ceux qui le souhaitent de travailler sur cet événement majeur.

Grâce à des permanences organisées à bord du **City bus « En route vers l'emploi »** dans plusieurs communes du territoire, l'Agglomération a pu offrir un accueil de proximité, sous un format moins institutionnel pour aller à la rencontre des publics, notamment ceux des quartiers prioritaires, prendre connaissance de leurs besoins et présenter l'offre de services déployée sur le territoire ainsi que les opportunités d'emploi.

Enfin, l'accompagnement réalisé tout au long de l'année auprès des entreprises a permis de contribuer **au recrutement de dizaines de personnes** sur le territoire de l'Agglomération.



Opération de recrutement à la Fête de l'Humanité

Une Agglo éco-engagée

Temps forts 2023

Plan Vélo
Transport
Urbanisme
Rénovation Énergétique
Sésame
Plan Climat Air Énergie Territorial
Codevic
Économie Sociale et Solidaire
Collecte des déchets ménagers
Plan de sobriété
Reforestation
Eau potable



3 nouveaux itinéraires cyclables

Le Plan Vélo, voté en 2020, a continué à se déployer sur le territoire, notamment avec la réalisation de trois nouveaux itinéraires. Le premier, d'un montant de 977 400 € TTC, sur **Marolles-en-Hurepoix** a permis de relier le collège Saint-Exupéry à la gare RER de Marolles-en-Hurepoix et le second, d'un montant de 12 000 € TT, sur **Saint-Michel-sur-Orge**, a permis de relier la gare RER au Techniparc. Enfin, le troisième, pour un montant de 830 000 € TTC, a été déployé sur la commune de **Morsang-sur-Orge** afin de permettre aux usagers d'accéder facilement et en toute sécurité à la station « Parc du Château » du Tram T12.

Les travaux de l'itinéraire « Centre-ville de Leuville - Saint-Germain-lès-Arpajon - lycée Belmondo d'Arpajon » ont quant à eux démarré en 2023 et se poursuivront en 2024.

L'année 2023 a également été marquée par la poursuite des études pour aménager d'autres itinéraires et définir un **programme de jalonnement et de stationnement cyclable à l'échelle du territoire.**

Au-delà du Plan Vélo, de nombreux travaux ont également eu lieu, tout au long de l'année et dans le cadre des chantiers d'aménagement de voirie pour **intégrer de nouvelles solutions de mobilités douces chaque fois que la situation le permet.**

REÇU EN PREFECTURE
le 25/11/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104940-20241118-DELIB_70_20

Transport

Des transports en commun plus accessibles

Les projets **Pôles gare** ont eux aussi poursuivi leur développement (demande de subvention obtenue en 2023 pour le projet de Marolles-en-Hurepoix, finalisation des études techniques et présentation du projet lors d'une réunion publique pour Saint-Michel-sur-Orge, lancement d'un concours pour le projet de Sainte-Geneviève-des-Bois et poursuite des études sur le pôle gare de Brétigny, en partenariat avec la SNCF et Île-de-France Mobilités).

Du côté des bus, **Transdev a été retenu par Île-de-France Mobilités** pour exploiter l'ensemble des lignes de bus de la nouvelle Délégation de Service public lancé pour la desserte du territoire de Cœur d'Essonne Agglomération.

Par ailleurs, **la mise en accessibilité des points d'arrêts s'est poursuivie**, avec 16 nouveaux arrêts mis aux normes cette année.

574 dossiers d'urbanisme instruits

Porte d'entrée de l'Agglomération, la route de Corbeil fait partie des 6 Opérations de Revitalisation de Territoire (ORT) engagées sur le territoire. **Une première phase d'étude a été menée en 2023, avec le Cerema, pour accompagner Cœur d'Essonne Agglomération dans ce projet et transformer cet axe structurant** (qui traverse les communes de Villemoisson-sur-Orge, Morsang-sur-Orge et Sainte-Geneviève-des-Bois) **en boulevard urbain**. Cette étude se poursuivra durant le premier semestre 2024.

L'année 2023 a également été marquée par **la poursuite des objectifs environnementaux du SCoT** (Schéma de Cohérence Territoriale) de l'Agglo au travers, notamment, **du guide de la trame verte et bleue**. L'objectif de ce guide est d'apporter aux communes les outils nécessaires pour traduire cette trame au sein des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) en tenant également compte des enjeux récents issus de la loi Climat et Résilience : Zéro Artificialisation Nette, renaturation, Zéro Emission Nette, lutte contre le dérèglement climatique, lutte contre l'érosion de la biodiversité, etc.



521 habitants accompagnés dans leurs travaux

Grâce au travail de l'Espace conseil France Rénov' de l'Agglomération, **521 habitants ont pu être accompagnés dans leurs projets de travaux de rénovation énergétique**. 5 copropriétés ont également bénéficié de cet appui pour mieux définir leur projet et mobiliser les aides financières nécessaires.

L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat, intitulée Cap'Travaux, a par ailleurs permis à **107 propriétaires de bénéficier d'une visite conseil à domicile et d'une aide personnalisée** (définition du projet, recours aux aides financières, etc.) pour mener des travaux d'adaptation à la perte d'autonomie / handicap (pour 30 % environ) ou de rénovation énergétique (pour 70% d'entre eux).

7 copropriétés, dites fragiles ou en difficulté, ont quant à elles fait l'objet d'un accompagnement spécifique pour les aider à redresser leur situation financière, à programmer leurs travaux et à améliorer leur gestion.

L'année a également été rythmée par de **multiples événements autour de la rénovation énergétique**, que ce soit à destination des professionnels ou du grand public (café rénover malin, sessions de formation pour le club des copropriétaires, balades thermiques, etc.)

Pour favoriser l'accompagnement des plus petites communes (moins de 10 000 habitants), **un conseiller en énergie partagé et un fonds de concours spécifique** (soit une enveloppe de 400 000 euros, répartis en fonction du nombre d'habitants) ont été mis en place. En 2023, 3 communes (Villiers-sur-Orge, Égly et Guibeville) ont déjà sollicité cette aide pour réaliser certains projets (travaux de rénovation énergétique de mairie, d'écoles ou de complexe sportif).



Des légumes et légumineuses « made in Cœur d'Essonne » dans les cantines

Sésame, le programme de transition agricole et alimentaire du territoire, a poursuivi son déploiement « du champ à l'assiette ».

13 agriculteurs ont rejoint le dispositif de mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) porté par le Syndicat de l'Orge. Ce dispositif permet de rémunérer des pratiques environnementales participant activement à la préservation de l'eau, de la biodiversité et de la santé des sols : réduction des pesticides en grandes cultures, création de prairies, entretien de haies, entretien de mares, etc.

En 2023, la mise en relation de gestionnaires de restauration collective avec les agriculteurs du territoire a permis **la livraison de légumes et légumineuses bio dans les cuisines de l'entente intercommunale** (Sainte-Geneviève-des-Bois, Cheptainville, La Norville, Avrainville et Villiers-sur-Orge). Les enfants ont ainsi consommé des pommes de terre bio ayant parcouru seulement 30 km, des lentilles bio 25 km, des carottes, salades et oignons 5 km.

La cellule foncière, innovation en matière de maillage territorial et de détection du foncier agricole, s'est renforcée avec **l'accueil de nouveaux partenaires** : Grand Paris Sud, qui a mis en place sa propre animation foncière et la Région Île-de-France. Active depuis 3 ans,

la cellule foncière a permis d'installer ou de conforter 13 fermes, dont une nouvelle en 2023. Une cinquantaine de pistes foncières et de nombreux projets d'agriculteurs en devenir sont aussi à l'étude.

Au cours de l'année, *Les Insatiables* et le *Camion Cuisine* ont à nouveau été à la rencontre des seniors et des jeunes (primaires et collèges) pour les **sensibiliser au « mieux manger »**, tant du point de vue de la santé que de la durabilité. 5 actions seniors, 6 cycles de 3 ateliers pour les enfants, 1 action en périscolaire et 12 actions avec le *Camion Cuisine* ont ainsi eu lieu.

Le 10 juin 2023, pour sa 2^e édition, **la Fête champêtre a rassemblé plus de 1 000 participants** à la Ferme de l'Envol autour d'animations ludiques et pédagogiques mais aussi de visites de ferme.

Par ailleurs, **la rencontre de l'Alliance Sésame, en novembre 2023**, a réuni une centaine de partenaires et acteurs du territoire qui ont réfléchi ensemble sur plusieurs thématiques : emploi-formation, foncier agricole, restauration collective, consommation et valorisation des produits locaux, comptabilité environnementale et jeu Sésame.

REÇU EN PREFECTURE
le 25/11/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104940-20241118-DELIB_70_20



Un Plan Climat Air Énergie Territorial

2023 a été marquée par l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (ou PCAET) de Cœur d'Essonne Agglomération. Ce dernier définit, pour 6 ans, **les grandes orientations et actions opérationnelles à mettre en place pour favoriser la transition énergétique, limiter et s'adapter aux changements climatiques, améliorer la qualité de l'air et la santé de chacun.**

Tous les acteurs (habitants, associations, agriculteurs, entreprises, collectivités et institutions) du territoire sont concernés par ce plan d'actions. Après une phase de consultation publique, le PCAET de l'Agglo sera adopté dans le courant de l'année 2024.

CODEVIC

23 réunions et visites organisées

Les membres du Conseil de Développement et d'Implication Citoyenne (CODEVIC) ont travaillé, tout au long de l'année 2023, autour de **la transition agricole et alimentaire** d'une part et de la **prévention des déchets** d'autre part. Ils ont ainsi participé à la création du jeu *Sésame*, **jeu collaboratif axé sur la transition agricole**. Des visites de l'écosite de Vert-le-Grand ont également eu lieu pour leur apporter une **meilleure compréhension des mécanismes de traitement des déchets** et favoriser la réflexion engagée par le pôle prévention des déchets autour des bonnes pratiques de tri.

Enfin, les membres du CODEVIC ont été associés à l'élaboration du **Plan Climat Air Énergie Territorial** via des ateliers de travail et d'échanges (réalisation d'une fresque de la renaissance écologique, échanges autour du scénario Negawatt, sensibilisation à la mobilisation citoyenne autour des énergies renouvelables).



Soutenir l'économie sociale et solidaire

Afin de sensibiliser les habitants à l'économie durable, de nouvelles actions ont été proposées en 2023. Le **Troc livres**, organisé les 24 et 25 novembre dans tout le réseau des médiathèques, a par exemple permis de **collecter près de 2 600 livres** dont les habitants souhaitaient se séparer.

Ces livres ont été proposés au don, lors du **Village pour consommer autrement**, qui s'est tenu le 9 décembre 2023 à la Piscine d'En Face de Sainte-Geneviève-des-Bois. Cette année, le Village s'est mis aux couleurs de Noël, avec pour objectif de sensibiliser les habitants à des modes de consommation plus responsables durant les fêtes de fin d'année. Les visiteurs ont pu profiter d'ateliers pour enfants et adultes ainsi que d'une déambulation musicale tout au long de la journée.

Engagée dans la promotion et le développement des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire, Cœur d'Essonne Agglomération et *France Active Seine-et-Marne Essonne* ont par ailleurs lancé la 1^{ère} édition de « **Boostez votre idée engagée** ». Pendant 6 semaines, 3 porteurs de projets ont ainsi été accompagnés, au travers de séances collectives et d'un suivi individuel, pour faire avancer leurs idées de création d'entreprises à impact social.



Le Village pour consommer autrement 2023

REÇU EN PREFECTURE
le 25/11/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104940-20241118-DELIB_70_20



Une diminution du taux de refus des déchets de 8 points

Le **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés** a été adopté par le Conseil communautaire. Ce programme, qui s'étend sur 6 ans, a pour objectif de réduire la production de déchets sur le territoire. Les premières actions seront mises en place dès 2024.

2023 a également vu la mise en œuvre du « **Plan Boost** », un plan d'actions défini par l'Agglomération (en lien avec *Citeo*) pour redynamiser la communication autour de l'extension des consignes de tri et améliorer les performances de tri (quantité et qualité sur le territoire).

Les premiers résultats sont positifs puisqu'on note une **diminution du taux de refus des déchets de 8 points**.

Plan de Sobriété

Une réduction énergétique de 1 137 Mégawattheures

Dans la continuité du Plan de sobriété initié fin 2022, l'Agglomération a poursuivi sa **campagne de modernisation de 10 % par an du parc d'éclairage public visant à remplacer les ampoules à incandescence par des ampoules led**. En 2023, 2 640 luminaires ont ainsi été remplacés. Associées à la coupure nocturne, ces mesures ont permis une réduction de la consommation énergétique de 1 137 Mégawattheures.

Ces initiatives visent non seulement à **améliorer l'efficacité énergétique** (l'éclairage public constituant une part significative de la consommation d'électricité et donc des dépenses associées) mais aussi à **réduire les nuisances lumineuses dans les espaces urbains et préserver l'environnement**.



Plantation d'une forêt urbaine de 6 000 pieds

Un grand chantier collectif et participatif a été organisé pour procéder à la **plantation d'une forêt urbaine de 6 000 pieds, sur le site de la coulée douce** (2 000 m²), à Villiers-sur-Orge. Plusieurs centaines de personnes (dont environ 300 scolaires) sont venues prêter main forte pour cette opération de reboisement réalisée selon la méthode du botaniste Akira Miyawaki.

De vastes travaux de réhabilitation ont également été entrepris sur la forêt urbaine du Bois des Roches à Saint-Michel-sur-Orge : 1,6 km de chemins piétonniers ont été mis aux normes d'accessibilité (notamment pour les personnes à mobilité réduite) et des chantiers participatifs ont été menés pour s'atteler au retrait, sur 8 ha, du laurier du Caucase, une espèce particulièrement invasive.



REÇU EN PREFECTURE
le 25/11/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104940-20241118-DELIB_70_20

EAU POTABLE

Plus de 49 700 abonnés au réseau d'eau potable

En charge de la distribution d'eau potable pour le compte de l'Agglo, la régie publique Eau Cœur d'Essonne a maintenu **toutes ses missions auprès des 49 700 abonnés** du territoire (accueil, gestion des abonnements, création de branchements, facturation, etc.).

Les équipes de la régie Eau Cœur d'Essonne ont également été mobilisées autour de **l'optimisation des performances du service** sur les 728 km de réseau (évaluation, comptage des volumes d'eau, traitement des fuites, renouvellement des canalisations, etc.).

Une Agglo audacieuse

Temps forts 2023

Air Tech'217
Un village de l'innovation
Une Maison du projet
Techinnov
Aménagement de ZAC
Zone d'activités
Le char à voile
Événement de grande envergure
Valorisation de la biodiversité
Pôle industriel cinématographique
Tests automobiles



Air Tech'217 – Un bâtiment dédié à l'accueil des jeunes entreprises

En 2023, Cœur d'Essonne Agglomération a mis en service un nouveau bâtiment, situé sur La Base 217 et dédié à **l'accueil des jeunes entreprises innovantes**, afin de les accompagner au mieux **dans leur parcours résidentiel sur le territoire** et de renforcer l'attractivité de l'écosystème local.

Sur près de 1 156 m², le bâtiment Air Tech' 217 - Espace d'innovations, propose ainsi aux entreprises **des espaces locatifs** (bureaux, ateliers, salles de réunion) **mais aussi un accompagnement dédié** afin de les aider à lancer leur activité sur le territoire. Au total, 4 entreprises innovantes ont déjà rejoint Air Tech' 217.

Cœur d'Essonne Agglomération et la SPL Air 217, en partenariat avec le pôle de compétitivité Systématique Paris-Région, se sont engagées dans le développement d'un *Village de l'Innovation* dédié à l'accueil d'entreprises, sur 1,5 ha, et situé en face du bâtiment Modul'air existant. **Ce développement foncier et immobilier vise à renforcer le parcours résidentiel des entreprises** déjà implantées sur le territoire, ainsi que l'accueil de nouvelles sociétés désireuses de se développer dans le nouvel écosystème du sud francilien.

Un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a été mené et a permis de sélectionner la société IMETIK pour **développer ce projet ambitieux** dans de nombreux domaines (services offerts aux entreprises, économie de foncier, intégration du paysage, de la biodiversité et du cycle de l'eau, décarbonation et économie d'énergie...)



Une Maison du projet

Des travaux de réhabilitation d'un ancien bâtiment militaire désaffecté ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage de l'Agglomération, déléguée à la SPL AIR 217.

Le bâtiment a été livré en juin 2023 et rénové avec une intervention artistique en lien avec l'identité de La Base. **Il comprend trois espaces** : la Maison du projet, des espaces mutualisés, les bureaux de la SPL.

Maison du projet



Le stand de l'Agglo au salon Techninov en 2023



1^{ère} participation à la convention d'affaires Techninov

Soucieuse de valoriser les initiatives innovantes du territoire, l'Agglomération a participé, pour la première fois cette année, au salon Techninov. **Cette convention d'affaires, dédiée à l'innovation, réunit, chaque année, plus de 2 000 participants et 700 entreprises** (généralisant près de 8 000 rendez-vous d'affaires).

À cette occasion, Cœur d'Essonne a ainsi pu **accompagner des entreprises innovantes** du territoire (et notamment celles présentes sur

le stand*) dans leurs recherches de partenaires et de financements, faire **la promotion des offres et parcours immobiliers au sein des espaces d'innovation** de l'Agglomération et **valoriser Cœur d'Essonne Agglomération** comme véritable territoire d'innovation.

* AEP drones, OPUS AEROSPACE, Synomen, Freemooov.



Aménagement de ZAC

Le chantier du nouveau quartier du Souchet (dédié à l'habitat), à La Norville, a débuté au dernier trimestre 2023. Il accueillera à terme 242 logements, répartis comme suit :

- 131 logements répartis dans de petits immeubles collectifs, dont une résidence inter-générationnelle de 71 logements,
- 73 maisons individuelles (de taille moyenne et disposant d'un petit jardin privatif) groupées.
- 38 maisons individuelles avec jardin, en lots à bâtir.

Du côté d'Arpajon et Ollainville, **la ZAC des Belles Vues**, dédiée à l'habitat, aux activités économiques et aux équipements publics a connu une belle avancée, avec le démarrage en 2023 du chantier de l'école qui ouvrira ses portes à la rentrée scolaire 2024-2025.



La ZAC des Belles Vues

Zones d'activités

Une meilleure connaissance des zones d'activités économiques

Afin de renforcer la connaissance des 30 Zones d'Activités Économiques (ZAE) que compte le territoire et de pouvoir ainsi mieux **orienter les actions menées en termes d'aménagement et de développement économique**, l'Agglo a réalisé, en 2023, un recensement de l'ensemble des propriétaires et occupants des zones d'activités économiques de Cœur d'Essonne Agglomération.

Événement de grande envergure

430 000 personnes réunies pour la Fête de l'Humanité

La 88^e édition de la Fête de l'Humanité (et la 2^e organisée sur Cœur d'Essonne Agglomération) s'est tenue les 16,17 et 18 septembre 2023. 430 000 festivaliers se sont ainsi rassemblés sur La Base 217, ce qui marque une **hausse de la fréquentation** par rapport à l'année précédente.

L'accueil de ce festival, rendu possible grâce aux nombreux travaux réalisés par Cœur d'Essonne Agglomération mais aussi à la réhabilitation de bâtiments nécessaires pour accueillir les équipes logistiques, a permis à de nombreux Cœur d'Essonnais de découvrir cet événement multiculturel et au territoire de bénéficier de nouvelles retombées économiques.



REÇU EN PREFECTURE
 88^e édition de la Fête de l'Humanité sur La Base 217
 Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104940-20241118-DELIB_70_20



1 000 sportifs ont osé le Char à Voile

Unique en région parisienne, la Fédération de Char à Voile **a été présente 242 jours sur La Base 217** en proposant des sessions de pratique découverte sur des circuits balisés et sécurisés, ainsi que des stages aux pratiquants titulaires d'une licence, de 3 jours à plus.

La Fédération de Char à Voile s'est également associée au Club Kite 2 Ouf, comprenant 40 adhérents passionnés de cerfs-volants de traction, permettant des rencontres sportives avec les licenciés tous les samedis.



Un plan ambitieux de valorisation de la biodiversité

Un plan ambitieux de valorisation de la biodiversité est mis en œuvre depuis plusieurs années sur La Base 217, par Cœur d'Essonne Agglomération et la SPL AIR 217. Aujourd'hui, **plus de 27 000 sujets ont été plantés** au titre des continuités écologiques, correspondant à 20 ha d'espaces dédiés à la biodiversité.

À terme, les espaces plantés et sanctuarisés pour la biodiversité couvriront plus de 30 ha pour un montant total d'investissement de plus de 5 M€ co-financé par l'État, l'Europe (Fonds FEDER - Investissements Territoriaux Intégrés) et le département de l'Essonne.

En 2023, **un plan de gestion de la Biodiversité et des Eaux pluviales** a également été élaboré à l'échelle des 300 ha du site en reconversion. Ce plan de gestion permettra, en adoptant des pratiques d'entretien écologique, de valoriser les espaces plantés et ouverts de La Base 217 et d'améliorer, de manière continue et progressive, la biodiversité présente (oiseaux, amphibiens, espèces végétales, etc.).



58 jours de tournages de films réalisés en 2023

Cœur d'Essonne Agglomération et la SPL Air 217 développent, avec leurs partenaires, un projet composé de nouveaux studios adossés à des services annexes et **dédiés aux tournages cinématographiques et audiovisuels**.

Le Centre National du Cinéma (CNC), informé de ce projet, a souhaité l'inclure dans son Appel à Projet lancé en 2021 « Choc de modernisation » en invitant les porteurs à plus d'ambition eu égard au manque cruel de studios français. Labellisé et doté d'une subvention de 800 000 euros par le CNC, le projet n'a cependant pas été retenu lors du second appel à projet lancé par l'État dans le cadre de France 2030.

Cette situation a amené les porteurs du projet à reprendre, au cours du second semestre 2023, leur projet initial et à **engager des discussions en vue du dépôt des permis de construire en 2024 pour une livraison des premiers studios en 2025**.



Tests automobiles

Des essais automobiles pour les voitures autonomes

L'Utac Ceram installée depuis plusieurs années sur La Base 217 et occupant plus précisément sa piste, mène, tout au long de l'année, **des tests automobiles, en lien notamment avec l'aide à la conduite**. Au cours de l'année 2023, 105 jours d'essais automobiles ont eu lieu sur la piste.

Annexes

Bureau communautaire
Conseil communautaire
Organigramme fonctionnel



Liste des membres du Bureau communautaire au 31 décembre 2023

Éric BRAIVE

Président de Cœur d'Essonne Agglomération

Véronique MAYEUR

Vice-présidente en charge de l'eau potable

Frédéric PETITTA

Vice-président en charge
du développement économique, de
l'artisanat et de la démocratie d'implication

Sophie RIGAULT

Vice-présidente en charge
des transports et des mobilités

Christian BERAUD

Vice-président en charge de l'emploi,
du commerce de proximité, de l'insertion,
de la formation et du tourisme

Marianne DURANTON

Vice-présidente en charge de l'habitat,
de la Politique de la ville
et de l'inclusion républicaine

Olivier CORZANI

Vice-président en charge
de la valorisation des déchets

Nicolas MÉARY

Vice-président en charge
de l'accueil des Gens du voyage

Alain LAMOUR

Vice-président en charge du développement
durable et de la transition écologique

Georges JOUBERT

Vice-président en charge de l'aménagement
du territoire, de l'urbanisme et des finances

Jean-Michel GIRAudeau

Vice-président en charge de la culture,
du patrimoine culturel et des établissements
d'enseignement artistique

Norbert SANTIN

Vice-président en charge de la coordination
des actions de prévention et de sécurité, des
relations institutionnelles et de l'accès aux
droits

Sylvain TANGUY

Vice-président en charge de l'assainissement

François CHOLLEY

Vice-président en charge des espaces
naturels, de la gestion des milieux aquatiques
et de la prévention des inondations

Fabienne LEGUICHER

Vice-présidente en charge
de la santé et du sport

Thierry ROUYER

Vice-président en charge de la transition
agricole et alimentaire

Gilles FRAYSSE

Vice-président délégué au numérique

Kim DELMOTTE

Vice-présidente déléguée
à l'action sociale et à la petite enfance

Édouard MATT

Vice-président délégué
au patrimoine bâti et à l'accessibilité

Philippe Le FOL

Vice-président délégué à la voirie,
à l'éclairage public
et à la signalisation tricolore

Michel COLLET

Vice-président délégué
au schéma de mutualisation



Composition du Conseil communautaire au 31 décembre 2023

Sainte-Geneviève-des-Bois



**Frédéric
PETITTA**
Maire



**Michelle
BOUCHON**



**Philippe
DECOMBLE**



**Maria
DE JESUS CARLOS**



**Mohammed
ZAOUÏ**



**Nadia
CARCASSET**



**Philippe
ROGER**



**Alice
SEBBAG**



**Brahim
OUAREM**



**Danièle
GARCIA**



**Yassin
LAMAOUÏ**



**Thomas
ZLOWODZKI**

Égley



**Édouard
MATT**
Maire

Marolles-en-Hurepoix



**Georges
JOUBERT**
Maire

Ollainville



**Jean-Michel
GIRAudeau**
Maire

Le Plessis-Pâté



**Sylvain
TANGUY**
Maire

La Norville



**Fabienne
LEGUICHER**
Maire

Leuville-sur-Orge



Éric BRAIVE
Maire et Président
de Cœur d'Essonne
Agglomération

Brétigny-sur-Orge



**Nicolas
MÉARY**
Maire



**Christiane
LECOUSTEY**



**Michel
PELTIER**



**Patricia
MARTIGNE**



**Alain
GIRARD**



**Aline
FLORETTE**



**Steevy
GUSTAVE**



**Sylvie
DAENINCK**

Morsang-sur-Orge



**Marianne
DURANTON**
Maire



**Augustin
DUMAS**



**Virginie
BUISSON**



**Axel
DOUAILLY**



**Isabelle
MALLET**



**Thibault
MANCHON**



**Marie-Claire
ARASA**

Saint-Michel-sur-Orge



**Sophie
RIGAULT**
Maire



**Georges
GOURGUES**



**Muriel
MOSNAT**



**Joseph
DELPIC**



**Isabelle
OUDARD**



**Christian
PICCOLO**

Breuillet



**Véronique
MAYEUR**
Maire



**Bernard
SPROTTI**

Villiers-sur-Orge



**Gilles
FRAYSSE**
Maire

Arpajon



**Christian
BERAUD**
Maire



**Sarah
KRIMI**



**Isabelle
PERDEREAU**

Villemoisson-sur-Orge



**François
CHOLLEY**
Maire



**Véronique
DABADIE**

Saint-Germain-lès-Arpajon



**Norbert
SANTIN**
Maire



**Annie
LECLERC**



**Christian
KERVAZO**

Fleury-Mérogis



**Olivier
CORZANI**
Maire



**Alice
FUENTÈS**



**Roger
PERRET**

Longpont-sur-Orge



**Alain
LAMOUR**
Maire



**Charlène
BADINA**

Bruyères-le-Châtel



**Thierry
ROUYER**
Maire

Cheptainville



**Kim
DELMOTTE**
Maire

Avrainville



**Philippe
LE FOL**
Maire

Guibeville

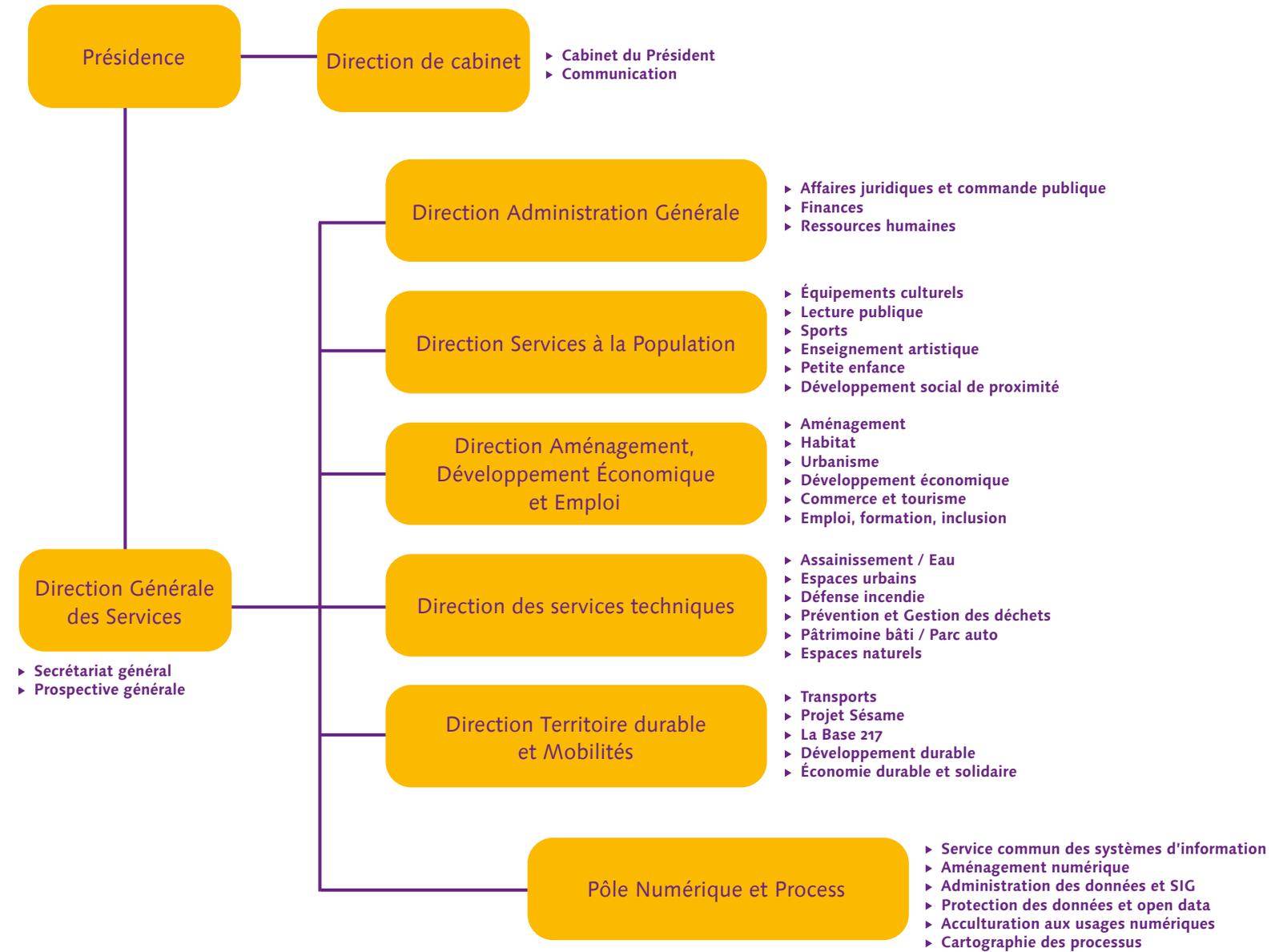


**Michel
COLLET**
Maire

REÇU EN PREFECTURE
le 25/11/2024
Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-219104940-20241118-DELIB_70_20

Organigramme fonctionnel de l'Agglo au 31 décembre 2023



**SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS • BRÉTIGNY-SUR-ORGE
MORSANG-SUR-ORGE • SAINT-MICHEL-SUR-ORGE • ARPAJON
SAINT-GERMAIN-LÈS-ARPAJON • FLEURY-MÉROGIS
BREUILLET • VILLEMOSSE-SUR-ORGE • LONGPONT-SUR-ORGE
ÉGLY • MAROLLES-EN-HUREPOIX • OLLAINVILLE
LE PLESSIS-PÂTÉ • LA NORVILLE • LEUVILLE-SUR-ORGE
VILLIERS-SUR-ORGE • BRUYÈRES-LE-CHÂTEL
CHEPTAINVILLE • AVRAINVILLE • GUIBEVILLE**



La Maréchaussée, 1 place Saint-Exupéry
91704 Sainte-Geneviève-des-Bois

Tél. : 01 69 72 18 00
communaute@coeuressonne.fr
www.coeuressonne.fr

